

**Bulletin
Municipal
SENTHEIM**



**N° 31
1994**



Sommaire

Le Mot du Maire	1
En bref du Conseil Municipal	3
Naissances	5
Mariages	6
Nos peines	7
Environnement	8
Sentheim il y a 150 ans. Il était une fois l'an 1844	9
Le Rollenberg	12
Récit véridique d'un soldat de 1 ^e classe, concernant la bataille de Sentheim du 19 Juin 1940	15
Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne	17
Aménagement des rues Centrale, Doller, Kattenbach, Eglise	18
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement	20
La Poste (Suite)	21
Le Tennis Club de Sentheim	25
Les Roses d'Automne	28
Des vacances pour les retraités	30
Fonctionnement du service de garde des pharmacies dans l'arrondissement de Thann	3
Le sacerdoce du choriste	32
Votre Caisse Primaire se rapproche de vous	33
Infos Pratiques	34

Le Mot du Maire



Si nombreux que soient les travaux finis,
ceux qui restent à faire sont plus nombreux.
(Proverbe bambara - Afrique noire)

La fin de l'année approche à grands pas et avec elle l'heure des bilans et des projets pour l'année à venir. C'est l'époque généralement choisie pour la parution du Bulletin Municipal.

Sa vocation première est d'être un lien entre les habitants de Sentheim toutes générations confondues, entre citoyens de longue date et ceux fraîchement arrivés.

Il est un outil de communication et de compréhension mutuelle entre les gens d'une même cité. Ne sommes-nous pas une grande famille où les contacts doivent se multiplier et les efforts se conjuguer ?

La vie associative, composante importante de la vie communale, trouve naturellement son expression dans ce Bulletin et les pages sont largement ouvertes à toutes les associations, pour qu'elles puissent évoquer leurs projets et leurs soucis quotidiens. Nous ne pouvons que les encourager à utiliser ce vecteur de diffusion.

Une cité ne vit pas au jour le jour, elle a son histoire, elle possède ses racines et la mémoire collective fait partie intégrante de son patrimoine immatériel. Les rétrospectives évoquées dans ce Bulletin Municipal vous permettront, en particulier, de vous replonger dans les grandes et petites préoccupations d'il y a 150 ans.

Les informations pratiques de tous les jours, un résumé succinct de quelques points abordés en conseil municipal complètent une information qui ne se prétend pas exhaustive et espère ne pas apparaître comme partisane.

Que ce bulletin apporte sa modeste contribution à éviter que ne s'élèvent des frontières qui sont sources de malentendus et dont l'intolérance est un des premiers effets.

Qu'il me soit permis de remercier toutes celles et ceux qui ont pris une part active dans la parution de ce Bulletin.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Bonnes Fêtes de fin d'Année et Heureuse Année 1995.

En Bref..... du Conseil Municipal



Séance du 28 janvier 1994

Renouvellement adhésion au syndicat mixte des gardes-champêtres intercommunaux " BRIGADES VERTES"

Lors de la séance du 14 mai 1993, le Conseil Municipal prenait la décision d'adhérer à titre d'essai pour une durée de 7 mois, au Syndicat Mixte des Gardes-Champêtres Intercommunaux. Cette adhésion est arrivée à échéance le 31 décembre 1993.

Différentes affaires telles que pollution d'un cours d'eau par hydrocarbures, abandon d'épaves, brûlage de déchets avec fumées toxiques, chiens en divagation, etc.... ont été traitées durant cette période. Le 1er Adjoint constate également que les dépôts d'ordures sauvages, malgré la fermeture de la décharge, sont en régression.

Après discussion, le Conseil Municipal, considérant que la période d'essai a été concluante, décide d'adhérer pour une période indéterminée, par douze voix et une abstention au dit Syndicat, aux conditions prévues et prescrites dans la délibération du 14 Mai 1993. Monsieur Marcel MATTAUER, 1er Adjoint, reste désigné comme représentant la Commune au Comité Syndical.

Séance du 25 Mars 1994

Les Services de l'eau ont désormais leur propre budget. Il s'appelle M49. Sa vue d'ensemble s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section investissement : 71.000,-

Section fonctionnement : 421.500,-

Le budget primitif adopté à l'unanimité, présente la balance générale équilibrée en dépenses et en recettes suivantes :

Section de fonctionnement : 3.220.524,-

Section d'investissement : 2.715.437,-

Une trésorerie saine et un échelonnement des dépenses d'investissement sur l'année permettra de rembourser par anticipation 350.000,- Francs de l'emprunt de 1.000.000,- contracté en 1990 sur 15 ans auprès du Crédit Agricole. Cette opération permettra, tous frais déduits, un gain net d'intérêts de 178.680,- Francs.

Le gros chantier 1994 sera l'aménagement des rues Kattenbach, Doller, Eglise et Centrale, coût prévisionnel : 1.017.000,- Francs.

Séance du 12 Avril 1994

Renégociation d'un contrat de prêt

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour le réaménagement d'un contrat de prêt de 1.000.000,- Francs contracté auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations en 1989 en vue de financer la construction de l'Ecole Maternelle. Le taux du prêt de refinancement s'élève à 8,75 % au lieu de 10,75 % pour une durée résiduelle de 17 années et sur une base de capitaux à rembourser de 864.128,- Francs.

Gain financier de l'opération, intérêts intercalaires déduits : 220.876,- Francs.

Séance du 27 Mai 1994

Subvention Espaces Enfants

Par 11 voix Pour, 1 Contre et 2 Abstentions, le Conseil Municipal vote une subvention complémentaire de 5.472,- Francs au fonctionnement d'ESPACES-ENFANTS.

Montant total global de la subvention allouée pour l'année : 19.602,- Francs.

Révision P.O.S.

Prescrite en décembre 1989, mise en oeuvre en mai 1990, la procédure de révision partielle du P.O.S. approuvé en 1982, touche à sa fin. L'enquête publique se déroulera du 27 Mai 1994 au 29 Juin 1994.

Monsieur Franck CLEMENT, Lieutenant-Colonel en retraite, domicilié à LAUTENBACH-ZELL a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par le Tribunal Administratif de STRASBOURG.

Séance du 5 Juillet 1994

Les comptes Administratifs et de Gestion 1993 sont adoptés.

L'ensemble des travaux (Rénovation Mairie, Viabilités Zone Artisanale, ...) prévus au budget, ont pu être réalisés sans recourir à l'emprunt.

Le bilan définitif s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 3.377.022,79	Dépenses d'investissement : 2.013.546,36
Recettes de fonctionnement : 3.874.052,36	Recettes d'investissement : 2.606.713,11
Soit un excédent de : 497.029,57	Soit un excédent de : 593.166,75

Séance du 9 Septembre 1994

Forêt Communale

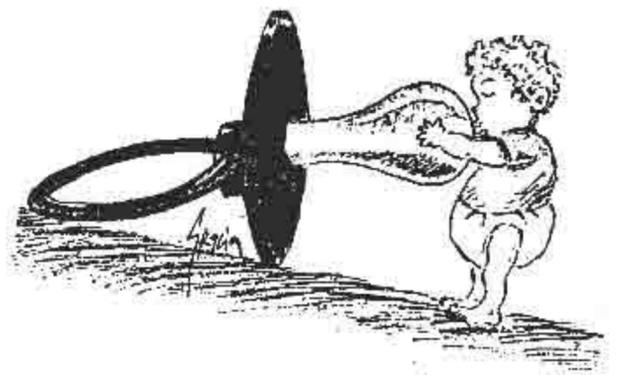
L'état prévisionnel des coupes de bois pour 1995 est approuvé. Les coupes de bois suivantes seront entreprises :

- coupes sanitaires (élimination d'arbres fourchus, malades, secs) - coupes d'éclaircies parcelles 18 et 10 b - coupes normales parcelles 14 et 16.

Séance du 28 Octobre 1994

Révision partielle du P.O.S.

Naissances



Nicolas et Kévin de Christophe LACABANE et Patricia SITZ (2 rue de Mortzwiller)
sont nés le 21 février 1994.

Steve Roger Bernard de Guy et Pierrette SCHWALD (rue de l'Etang)
est né le 8 Mars 1994.

Tanguy de Jean-Claude et Chantal ILTIS (1 rue des Vergers)
est né le 02 Avril 1994.

Océane de Didier CRAGUE et Marie-Chantal STOICHEFF (13 Grand'Rue)
est née le 17 Avril 1994.

Adeline Déborah de Alain et Dalila JAEGER (4 rue de la Sapinière)
est née le 30 Avril 1994.

Marc Thierry de Christian et Annick EHRET (2 rue des Charbonniers)
est né le 16 Mai 1994.

Camille de Jean-Michel et Cécile HUMBERT (1bis rue des Primevères)
est née le 25 Mai 1994.

Régis de Hervé SCHRUOFFENEGER et Eliane BITSCH (3 Rue des Artisans)
est né le 06 juin 1994.

Emeline de Michel et Chantal EHRET (5 Rue du Tissage)
est née le 03 Août 1994.

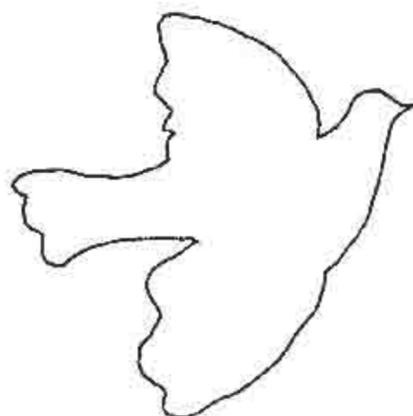
Florent Jacky Alain de Charles et Brigitte GASTAUT (2 rue des Primevères)
est né le 1er Octobre 1994.

Camille de Roger et Yvette BOESCH (6 rue du Chêne)
est née le 17 Octobre 1994

Dylan de Daniel FALLECKER et Patricia ANSEL (55 Grand'Rue)
est né le 21 Octobre 1994.

Théo de Rémy SCHEIBEL et Christine REITER (3, rue Louis Bian)
est né le 22 Novembre 1994.

Mariages



Güldane CANDAN et Jean-Claude BOURDIN
le 26 mars 1994,
installés à MULHOUSE ((68))

Isabelle NOEL et Daniel ILTIS
le 11 juin 1994,
installés à SOPPE-LE-HAUT (68)

Catherine BISCHOFF et Serge FRANCOIS
le 25 juin 1994,
installés à GUEWENHEIM (68)

Francine VATIN et Philippe PETITHORY
le 05 novembre 1994,
installés à SENTHEIM (68)

Christelle PETIT et Michel MILLET
le 02 décembre 1994,
installés à SENTHEIM (68)

Nos Reines



Le 22 Janvier 1994	Joseph François ARNOLD (25.06.1916)
Le 24 Janvier 1994	Charles Auguste MEICHLER (14.11.1913)
Le 02 Février 1994	Marcel LACKER (19.02.1920)
Le 05 Mars 1994	Paul Marie Antoine BISCHOFF (13.06.1913)
Le 09 Mars 1994	Marie-Louise Emma DIEBOLD Epouse KUREK (06.07.1951)
Le 20 Mai 1994	Frédéric Joseph SEGURA (14.06.1924)
Le 03 Juin 1994	Marie Henri BISCHOFF (01.06.1910)
Le 06 Juin 1994	Paul STEFFAN (05.05.1910)
Le 22 Juin 1994	Colette Marguerite Marie VIPREY Epouse STEINBACH (11.01.1938)
Le 02 Août 1994	Marie Berthe VOGEL (26.03.1911)
Le 11 Août 1994	Véronique Isabelle MUNCK (06.04.1967)
Le 12 Septembre 1994	Anne-Marie ROESCH Veuve DOLIS (27.08.1905)
Le 06 Novembre 1994	Lina STOFFER épouse FOEHRENBACH (19.10.1923)



Dépôts sauvages de déchets en tout genre, Rue du Chemin de Fer, et pourtant le ramassage des ordures ménagères a lieu toutes les semaines et celui des encombrants a été augmenté à quatre par an, au lieu de deux.

Sentheim il y a 150 ans

Il était une fois l'an 1844

Le besoin de retrouver les racines du lieu où nous vivons se fait de jours en jours plus pressant, c'est pourquoi nous vous proposons un retour sur l'an 1844 riche en événements pour notre village de Sentheim.

Revenons tout d'abord sur la situation politique en France et rappelons nous que cette période se situe dans la monarchie de Juillet qui dura de 1830 à 1848. Louis Philippe le roi bourgeois ou otage de la haute bourgeoisie, assurait au pays un important développement économique marqué entre autre par la construction de voies ferrées et de canaux.

Ouverture du canal du Rhône au Rhin , creusement du canal de la Marne au Rhin

Le 1/09/1839 a lieu l'inauguration de la voie ferrée Mulhouse -Thann construite sous l'impulsion de Nicolas Koechlin magnat du textile et promoteur du chemin de fer. Le 9/09/1841 est mise en service la ligne Strasbourg- Bâle, la plus longue et la plus rapide des voies ferrées françaises.

Politique et social : Une réforme électorale avait étendu le droit de vote à la bourgeoisie moyenne. Les petits paysans très nombreux, éprouvaient des difficultés pour vivre . Ils fournissaient les soldats à l'armée et surtout les bras nécessaires à l'industrie. Par suite des crises économiques aussi nombre d'entre eux émigrèrent en Algérie ou en Amérique.

Dans le domaine social une loi du 22 Mars 1841 interdit l'embauche des enfants de moins de huit ans dans les usines.....

Sur les vallées des Vosges Alsaciennes l'industrie textile règne en maitresse.

L'année 1844 se situe en pleine phase de croissance du développement économique des usines textiles Bian de Sentheim. Elles attirent beaucoup de monde et la population s'accroît rapidement .Avec ce boom économique les capacités de l'école deviennent insuffisantes. Il en sera de même pour l'église quelques années plus tard

Anniversaire : Cela fait dix ans déjà, c'est-à-dire le 31 Octobre 1834 que les premiers filés (produits par la filature) ont été transportés a Hagenbach pour y être embarqués sur le canal du Rhône au Rhin et expédiés vers des contrées lointaines. Notons que cette filature est dirigée par Louis Bian fils de notaire et petit fils de Prévôt qui avait obtenu le 29 Mars 1756 le privilège d'exclusivité de créer des filatures de coton à main .Louis Bian siège au conseil municipal et sera maire de Sentheim de 1852 à 1887. Il se mariera le 15 Mai 1842 avec Pauline George de Belfort. Il sera membre du Conseil Général ,Chevalier de la Légion d'honneur et décédera à Paris le 5 Juillet 1890

Carnet rose :

Le 10 Mars 1844 à deux heures du matin naît Louis René Bian fils de Louis Joseph Antoine Bian, fabricant, né le 11/10/1812 à Sierentz et de madame George Pauline. Les témoins de l'enregistrement sont Stutz Alexandre instituteur 29 ans et Soult Alexandre clerc de notaire. Le maire Aloyse Ditner occupe les fonctions d'officier d'état civil

Cet enfant aura une voie toute tracée puisqu'il développera les usines de son père.

Il succédera à ce dernier en 1888 comme maire de Sentheim .Il sera Député et Sénateur d'Alsace Lorraine Il décédera à Paris le 28 Juin 1917 .

Vie Paroissiale :

L'année 1844 voit un changement de charge d'âmes

Hyppolythe Schnatter né à Bergheim en 1802 et qui était arrivé à Sentheim le 18 Novembre 1833 en provenance de Turckheim assure sa fonction jusqu'en fin d'année 1844. Il part pour Biesheim où il est installé le 21 Novembre 1844 .Un de ses derniers actes importants

est l'introduction de l'adjudication des places a l'église .Celle du 17 Mai 1844 rapporte 641 Francs.

Joseph Munschina né à Selestat en 1790 est installé à Senthcim le 10 Décembre 1844. Il arrive de Haeusern et s'attache à améliorer la décoration intérieure de l'église qui peut être réalisée grâce aux revenus de l'adjudication des places.

-En 1857 - Tableau du Maître autel de Saint Georges terrassant le dragon de Lydda pour 2050 Francs, Stations du chemin de croix (qui seront ôtées lors de la dernière réfection interne de l'église en 1966) pour la somme de 1400 Francs.

-En 1858 - Lustres du choeur pour la somme de 515 francs.

Il décédera le 13 décembre 1865. Il sera enterré dans l'ancien cimetière autour de l'église, plus tard il sera transféré au cimetière actuel.

Nouvelles du conseil municipal de Senthcim.

Séance du 10 Février 1844 - Problème d'affermage pour financer la construction de "L'école des filles"(aujourd'hui Ecole des tilleuls)

On peut y lireConsidérant que la commune a besoin de fonds attendu qu'elle se propose de construire une maison d'école de filles vu que celle existante est insuffisante pour renfermer les élèves des deux sexes.....Le conseil est unanimement d'avis que les deux pièces de terre mentionnées d'autre part soient affermées pour autant années que le conseil fixera ultérieurement

Séance du 10 Mai 1844 - Canal d'irrigation et moulin à blé

Le conseil municipal de la commune de Senthcim, réuni en session ordinaire en vertu de l'article 23 de la loi du 21 Mars 1831.

Présents : Mr Riss Nicolas, Ehret Jacques, Foltz Xavier, Schmitt Thibaud, Gallat Thibaud, Roth Claude, Beck Pierre, Beck Joseph, Schnebelen Meinrad, tous membres du Conseil Municipal de la commune de Senthcim réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Mr Ditner Maire.

Monsieur le maire donne communication au conseil d'une demande faite à l'administration supérieure par le Sieur Hartmann Joseph propriétaire à Senthcim concernant l'emploi comme force motrice d'un moulin à blé, des eaux d'un grand canal d'irrigation du canton dit Mietenmatten et Breyll dérivant de la Dolleren en profitant des eaux du dit canal pour l'arrosage des prés communaux, le Conseil au nom de la commune est appelé à délibérer sur la demande.

Le Conseil

Vu la demande du Sieur Hartmann Joseph en date du 26 Mars dernier

Vu la circulaire de Mr le Préfet en date du 28 Février 1835

Vu la loi du 18 Juillet 1837

Considérant que l'établissement d'un moulin sur le territoire de Senthcim ne peut être qu'avantageux pour les habitants ; ce moulin une fois établi, les voeux de nos pères de famille seront réalisés ; vu qu'avant 1833 il existait dans notre banlieue deux moulins à blé qui sont aujourd'hui convertis l'un en filature, l'autre en tissage mécanique. (*)

Considérant qu'en amont du Pont de Senthcim à une petite distance au dessous de l'emplacement du moulin projeté il existe un canal d'irrigation qui reçoit les eaux destinées à l'arrosage d'environ dix hectares de prés tant communaux que particuliers, le conseil gardien fidèle des droits actuellement existants ; croit devoir les maintenir tant pour l'intérêt de la commune que pour celui des propriétaires qui profitent les eaux du canal.

Le maintien de ce canal est d'autant plus urgent qu'en cas d'incendie il conduit les eaux au village.

Considérant que du fossé d'irrigation même qui doit être converti en canal de moulin il existe de même un droit d'arrosage pour les prés communaux, c'est ce droit établi que la commune se réserve, d'ailleurs le pétitionnaire dans sa bonne foi ne demande pas mieux que de respecter tous les droits qui ont une existence immémoriale et en promet le strict maintien.

Qu'en 1833, la commune a été autorisée de vendre 3 portions de pré au canton Mietenmatten ; et pour la non lésion des droits d'arrosage, le conseil se rapportera à l'ordonnance royale du 2 Juillet 1833 et au plan annexé à l'adjudication déposée à l'étude de Mr Soult notaire.

Teneur de l'ordonnance

La commune de Sentheim (Haut-Rhin) est autorisée à vendre aux enchères publiques et par là donc 3 portions de terrain contenant 3 hectares, 3 ares et 20 centiares sur la mise à prix de 4000 francs montant de l'estimation et sous la condition que les acquéreurs ne pourront jamais et sous aucun prétexte entreprendre dans le lit de la Dolleren des travaux qui tendraient à changer le cours.

Le Conseil

Après une mure délibération croit ne pas s'opposer au projet d'établissement du sieur Hartmann pourvu que celui respecte tous droits existants soit pour le présent soit pour l'avenir.

Fait et délibéré à Sentheim le jour mois et date en tête de la présente.

Et ont signé :

The image shows several handwritten signatures in cursive script. On the left side, there are five signatures: 'Baly', 'J. Kattenbach', 'Beck', 'Seibert', and 'Gallat'. On the right side, there is a signature that reads 'Le pétitionnaire, Hartmann' with a flourish underneath. At the bottom right, there is another signature that appears to be 'H. Beyer'.

(*) Note : La Filature a été détruite par les bombardements de 1940 l'emplacement est actuellement occupé par le Restaurant "La Perle de la Doller" .Le site du Tissage a quant à lui été repris par les Automobiles Dangel.

Météo désastreuse -Que d'eau, que d'eau

L'hiver 1845 se singularise par de nombreuses chutes de neige ainsi lors de la fonte le canal usinier déborde inonde la Kattenbach, submerge les maisons et par là noie les poules et même les moutons dans quelques maisons. Les habitants ne trouvent leur salut qu'en montant sur les tables ou sur les fourneaux.

Espérons que cette petite rétrospective puisse apporter un peu d'eau à votre moulin de la connaissance de l'histoire locale

Le Rollenberg

En cette année 1994, notre pays commémore le cinquantenaire de sa libération du joug nazi. Contrairement à d'autres villes et villages d'Alsace et de France, Sentheim a été épargné des destructions massives. Seuls les combats de 1940 se sont révélés dévastateurs avec le bombardement de l'usine BIAN, de la Boucherie-Restaurant BRODHAG et de la ferme DITNER le 19 juin 1940. Bien que la libération du village en novembre 1944 ait été rendue difficile par les escarmouches de l'ennemi et par les conditions météorologiques (neige abondante), les habitations ont été touchées mais aucune victime n'a été à déplorer. La population a davantage souffert de l'oppression, de la peur du lendemain et du manque d'approvisionnements.

C'est alors, pour se mettre sous la protection divine et tout particulièrement de la Sainte Vierge, que les habitants formèrent en 1940, le vœu d'ériger un Chemin de Croix et une chapelle à la fin des hostilités.

Ainsi, lors d'une réunion extraordinaire du 9 mars 1945, le Conseil de Fabrique de l'Eglise décida l'érection d'un calvaire en ces termes " Nos remerciements à Dieu et à la Sainte Vierge devant s'étendre pour toujours et pour leur donner une forme stable et visible dans l'avenir, Monsieur le curé RIOTTE, sur sa propre initiative et à la demande de nombreux de ses paroissiens de perpétuer notre reconnaissance, propose de faire élever sur la colline dite "Rollenberg" un Chemin de Croix en pierres de la Doller."

Ce projet a trouvé une approbation enthousiaste auprès des Paroissiens, qui d'ailleurs depuis quelques années déjà, avaient versé des dons à cet effet.

Pourquoi avoir choisi le Rollenberg ? Le chemin qui le jallonne a été creusé lors de la 1ère guerre mondiale par les militaires français pour assurer le passage des convois militaires et l'approvisionnement en munitions du secteur jusqu'à la ligne du front du Pont d'Aspach et plus loin jusqu'à Cernay et le "Hartmanswillerkopf" (Vieil Armand). Ce chemin trouvait son prolongement vers Lauw et la vallée par le "Wolfloch" et vers la plaine par Bourbach-le-Bas.

C'est ainsi que le vallon du Grumby était devenu une voie stratégique renforcée par deux abris dont l'un se trouve à l'arrière de la première station, fortifications qui avaient encore servi de lieu de refuge à de nombreux Sentheimois durant les attaques aériennes de la dernière guerre.

Ce chemin dit "chemin des Français" était tout à fait prédestiné à recevoir ce Calvaire et à son sommet, une chapelle.

Dans cet esprit et sous l'impulsion de Monsieur le Curé RIOTTE, le projet se concrétisa non sans quelques imprévus.

La réalisation des monuments était confiée au sculpteur Valentin JAEG de Strasbourg-Neudorf, les travaux de terrassement et de maçonnerie étant assurés par un entrepreneur du pays au prix du jour et le transport des matériaux confié à des voituriers de la localité, selon décision du Conseil de Fabrique du 14 octobre 1945.

.../...

Des imprévus, il y en eut et plus particulièrement, le choix des pierres de la Doller s'avéra malheureux. Leur extraction, car trop friables, n'a pu se réaliser et le Conseil de Fabrique décida donc de se procurer des pierres de la carrière de Saales, beaucoup plus dures.

Il a fallu aussi acheter les différentes parcelles de terre nécessaires à la pose des stations et à l'emplacement de la chapelle.

En définitive, la bénédiction des stations eut lieu le 14 septembre 1947 en présence de toute la population et des personnalités locales et avec le concours de la fanfare du Cercle St Georges. Le cortège parti en procession depuis l'église, gravit la colline dans le recueillement et commémora tout particulièrement, les victimes de la guerre à la douzième station.

Coût de la réalisation : 454.030 Francs de l'époque.

S'agissant de la chapelle, le projet est remis à plus tard dans l'attente d'avoir rassemblé les fonds nécessaires.

En 1960, Monsieur le Curé GROETZ reprend le projet en proposant de prendre comme modèle, la chapelle érigée dans la forêt d'Heimsbrunn, mais après réflexion, le Conseil de Fabrique y renoncera en raison de l'existence de la Chapelle Ste Anne et le 05 Avril 1964, il est décidé d'ériger en lieu et place, une statue de la Sainte Vierge.

Ce nouveau projet vit sa réalisation en 1966 et la bénédiction de Notre Dame du Rollenberg eut lieu le 15 Août 1966 par Monsieur le Curé Doyen KUENY de Masevaux après que Monsieur le Curé JACOB eut invité la nombreuse assistance présente, malgré la pluie battante, à la méditation aux stations du Chemin de Croix.

Le monument représente la Vierge Marie tendant l'Enfant Jésus vers l'Humanité pour l'appeler à la paix, la statue en pierre du Jura est scellée sur un socle de pierres du Sundgau. Les travaux ont été réalisés par l'Entreprise JENN de BOURBACH-LE-BAS.

Afin de rendre la statue visible depuis le village, il a fallu procéder au défrichage des parcelles boisées situées en contrebas du monument, ce que leurs propriétaires ont accepté volontiers, certains ayant d'ailleurs assuré eux-mêmes le nettoyage nécessaire.

Malheureusement, les années passant, la végétation envahissante cacha à nouveau la statue à la vue des habitants.

Relevant courageusement le défi, la famille Florent SCHMITT et Fils vient de prendre l'initiative tous frais à sa charge, en accord avec la Commune et la Paroisse, de transférer la statue de son emplacement d'origine à un endroit mieux adapté, la Commune de Sentheim ayant décidé d'acquérir les parcelles de terrain nécessaires et d'assurer le défrichage du site.

.../...



Désormais la statue est scellée sur un bloc de moraine de 3,20 m de haut, d'un poids de 8,6 tonnes venu des Nouvelles Carrières d'Alsace de METZERAL, la manutention ayant été assurée par un engin de levage de la Sté SOGECOFA de CERNAY.

Toute notre communauté villageoise et paroissiale exprime à la famille SCHMITT, à la Commune de SENTHEIM, aux propriétaires qui ont bien voulu céder quelques parcelles de terre et à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette initiative, ses plus vifs remerciements pour cette entreprise qui marquera les annales de notre village.

J.J. ROTH

Récit Véridique d'un Soldat de 1^e Classe concernant la bataille de Senthheim du 19 Juin 1940

Soldat du 171^e A.I.F. - 1^{er} bataillon en stationnement entre Sierentz et Wallenheim, l'ordre fut donné le 16 juin 1940 d'évacuer la ligne du Rhin Kembs-Sierentz pour aller nous battre à Belfort et de faire "bouchon" dans la vallée de Masevaux.

Après avoir quitté Sierentz, nous avons pris position sur le Canal du Rhône au Rhin à Didenheim. Nous avons ensuite pris la route vers Burnhaupt le Haut (ou Bas) et un premier accrochage a eu lieu à la sortie du village (sur le Pont d'Aspach) vers 19 heures.

Nous avons eu un mort (un gradé) qui fut enterré avec les honneurs de la Compagnie au village de Burnhaupt (le menuisier du village a fourni le cercueil) et le lendemain, vers 4 heures, l'ordre fut reçu de rejoindre Masevaux par Moltzwiller Senthheim. Nous sommes arrivés à Senthheim vers 7 heures et complions bien avoir quelques heures de repos, ce fut le calme dans le matin sauf un contournement du village par un avion de reconnaissance allemand entre 10 et 11 heures.

En position avec le corps franc et en présence du Lieutenant Diemunsch derrière le barrage dressé dans la rue Principale (presqu'en face du restaurant Brodhag). Ce barrage fait de charrettes renversés et de feuillage derrière lesquels un canon de 75 et un canon antichar étaient disposés sur la ligne droite vers Duewenheim (à 150 - 200 mètres de notre gauche, une route donnait sur Bourbach).

Un jeune lieutenant du 159^e B.A. commandait le détachement de l'artillerie.

Vers 11 h 30, le lieutenant Diemunsch a constaté avec ses jumelles qu'il voyait avancer 3 à 5 camions légers transportant des soldats allemands vers nous. Ayant reçu les jumelles, j'ai pu m'assurer moi-même la marche sur nous de ce convoi qui s'arrête à la hauteur de la route sur Bourbach.

C'est à ce moment qu'une voiture décapotable deux motards à ses côtés, occupée par trois hommes gradés avec drapeau blanc flottant s'avancail lentement sur le barrage pour certainement parlementer et demander notre reddition.

Le lieutenant Diemunsch levait son pistolet automatique nous précisant : "Si je fais feu, c'est l'ordre pour tous de tirer".

Lorsque la mercedès décapotable arriva à une vingtaine de mètres du barrage, l'ordre fut exécuté, nos coups de feu partent en direction vers Duewenheim, le canon 75 crachait 4 fois ainsi que le canon antichar, champ de tir pointé sur la ligne droite.

.../...

N'ayant jamais participé à un tir d'artillerie de 75, je fus surpris de me trouver dans un nuage de fumée. Les coups tous au but annihilèrent les véhicules allemands et des occupants, seuls quelques survivants étaient dans les fossés de la route et derrière les débris de camion, s'obstinaient à tirer.

Avant d'avancer vers Guewenheim, je fus chargé avec le service sanitaire de ramasser les blessés et morts allemands de la "Mercedes" et des motards pour les soins auprès du Capitaine Docteur Willemann (de Dormach).

Un des gradés allemands a été grièvement blessé par balle d'antichar (casque enlevé) un autre possédait une liste complète des soldats allemands presque tous natifs de Silésie (Ober-Schlesien) celle-ci fut transmise par un planton au Colonel du 171^e R.I.F. à Masevaux.

Un court arrêt de feu, des forces nouvelles d'allemands attaquent, lancent des obus incendiaires, le café Brodhag est en flammes. Dans la cour de l'école, des sœurs garde-malades avec des gens du village prient et me demandent quand cesseront ces tirs!

Vers 19 h 00, nous voulions nous retirer de Lentheim pour rejoindre Masevaux cela fut impossible puisque le pont à la sortie de Lentheim a été détruit par nos propres unités.

Fait prisonniers, dirigés à Guewenheim dans une usine vide pour passer la nuit sans un brin de paille et couché sur le plancher cimenté ! Nous avons passé à côté des morts allemands couverts avec des bâches et les soldats allemands nous insultaient 'vous êtes des salauds d'avoir fait ce carnage, des cochons sans discipline, nous pensions avoir à faire avec un régiment (pour un bataillon, vous tirez bien !!).

Un problème se posa concernant les victimes décédées de la voiture "Mercedes", il fut même question de représailles mais après examen et explication verbales à l'autorité militaire allemande, cela s'est soldé sans suite.

Ce fut alors la marche des prisonniers jusqu'au camp près de la gare de Cernay, après avoir séjourné 3 jours, une nouvelle grande marche de Cernay à Vieux Brisach pour rejoindre le grand centre de prisonniers installé sur les deux côtés du Rhin.

Cyrille WALLER

L'intéressé a été cité par le Secrétariat d'Etat aux Forces Armées Guerre à l'ordre du Régiment du 171^{ème} RIF avec attribution de la Croix de Guerre - Etoile de bronze.

*Fédération Française
pour l'Entraînement Physique
dans le Monde Moderne*



F.F.E.P.M.M.

La pratique régulière de la gymnastique est un moyen de faire

ce chemin : redécouvrir son corps, se sentir LIBRE, plus AUTONOME, plus sûr de soi, peut-être l'occasion de NOUVEAUX PROJETS.

En consentant, quelques efforts, c'est un autre aspect de vous-même que vous découvrirez !

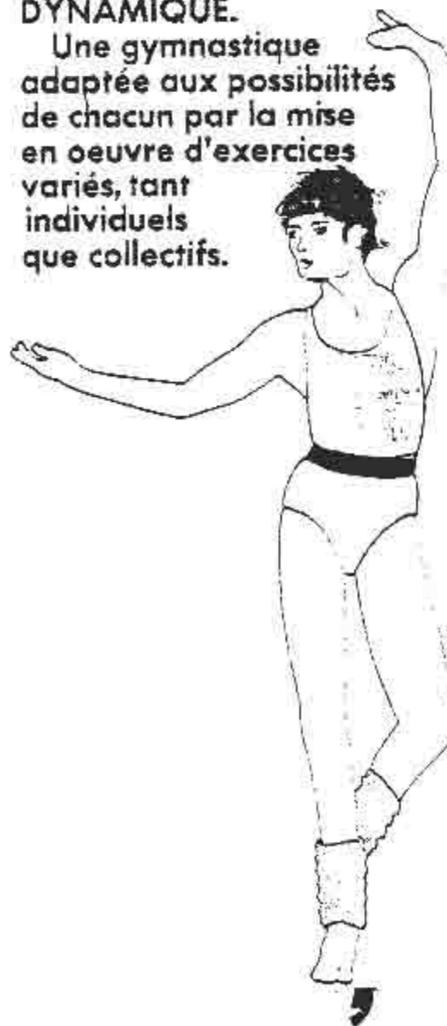
UN ASPECT PLUS SEREIN, PLUS CRÉATIF, PLUS HARMONIEUX.



C'est cette plénitude que nous vous proposons d'acquérir

par la pratique d'une GYMNASTIQUE souriante et DYNAMIQUE.

Une gymnastique adaptée aux possibilités de chacun par la mise en oeuvre d'exercices variés, tant individuels que collectifs.



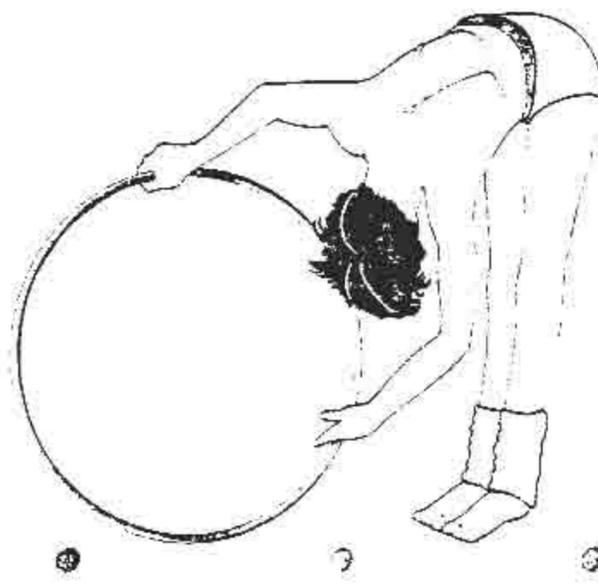
Les séances se déroulent PRÈS DE CHEZ VOUS

Un animateur DIPLOMÉ met à votre portée exercices, jeux et techniques pour vous permettre de progresser le plus efficacement possible.

L'ambiance harmonieuse et détendue crée au sein du groupe une atmosphère de saine émulation, mais sans esprit de compétition.

De tout cela, beaucoup d'entre nous peuvent en témoigner !

Pour commencer ou en savoir plus, contactez-nous.



Lundi - BOUGER EN DOUCEUR à la salle de la Mairie de 14 h à 15 h -
- Mme H. Kieffer

Jeudi - GYM PLAISIR à la salle de l' A M O S de 13 h 30 à 14 h 30 -
- Mme D. Mollet

Jeudi - GYM RETRAITES DYNAMIQUES à la salle de l' A M O S
de 14 h 30 à 15 h 45 - Mme D. Mollet

Aménagement des rues Pentale,

ENREPRISE FRITZ - GOLLY D'ODEREN
LOT A. VOIRIE : 576.265 F.



ENREPRISE RICHERT DE PFASTATT - LOT B. OUVRAGE D'ART : 143.845 F.



Doller, Nattenbach, Eglise



**POSE D'ENROBES
RUE DE LA DOLLER**



**ENREPRISE C.E.T. D'OBERBRUCK
LOT C. ECLAIRAGE PUBLIC
GENIE CIVIL PTT ET VIDEO
TRANSMISSION : 272.637, 68 F.**



Association départementale Haut-Rhin 68

Vous avez l'intention d'entreprendre des travaux de construction?

Vous avez engagé des travaux ?

Sachez que, répondant à la fois à la mission que lui accorde la loi sur
l'Architecture* et aux orientations issues des Etat Généraux
de l'Aménagement de l'Espace et des Paysages Haut-Rhinois

le **C**onseil d'**A**rchitecture d'**U**rbanisme et de l'**E**nvironnement
est là pour vous aider.

Vous trouverez dans nos permanences un architecte qui répondra
gratuitement à vos questions, qu'elles soient d'ordre
technique, administratif ou esthétique.

Les permanences sont organisées selon un calendrier que vous pouvez
consulter en mairie

*Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 titre II art.7

"PERMANENCE DU C.A.U.E DANS LE HAUT-RHIN"

Ces permanences ont pour objet de renseigner gratuitement toutes les personnes qui,
confrontées à des problèmes techniques, réglementaires ou esthétiques, lors d'un projet de construction
(construction neuve, réhabilitation, extension d'un existant, aménagement ou entretien, achat, vente),
souhaiteraient trouver une aide auprès de l'architecte-conseiller.

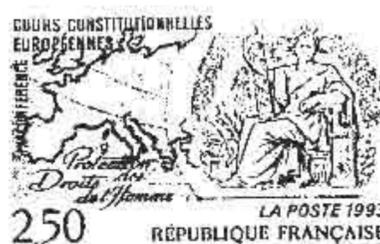
Les permanences sont ouvertes à l'ensemble des habitants du département et sont organisées cha-
que mois, selon le calendrier suivant:

ARRONDISSEMENT DE THANN

CERNAY	2ème Vendredi	14h - 17h	à la Mairie
WITTELSHEIM	2ème Jeudi 3ème Vendredi	15h30 - 18h 15h30 - 18h30	à la Mairie à la Mairie
THANN	2ème Vendredi 3ème Vendredi	9h - 12h 14h30 - 17h30	à la Mairie à la Mairie

Il est recommandé de prendre rendez-vous en téléphonant aux mairies recevant ces permanences.

La Poste (suite)



LES AGENCES

Dans les années 30, chaque village possédait soit une Agence Postale, soit un dépôt postal auxiliaire. Dans les deux cas, ces agences et dépôts étaient confiées à des gérants "étrangers à l'administration" lesquels devaient signer une "Besondere Bestimmungen über das Dienstverhältnis des Inhaber von Posthilfstellen". Seules les Agences Postales (A.P.) subsistèrent après la guerre.

En 1945, le 19 juillet, Bourbach-le-bas, 650 hectares et 490 habitants, Guewenheim, Soppe-le-bas, 550 hectares et 292 habitants et Lauw, 460 hectares et 642 habitants, sont des Agences.

Tandis que les communes de Rammersmatt, 546 hectares et 170 habitants, Diefmatten, 318 hectares et 192 habitants, Sternenber, 335 hectares et 80 habitants, Bourbach-le-haut, 688 hectares et 252 habitants, Mortzwiller, 423 hectares et 155 habitants, Soppe-le-haut 600 hectares et 249 habitants, sont desservies. On note l'absence de Bretten rattachée à Dannemarie.

En 1948, Bourbach-le-bas, Guewenheim, Soppe-le-bas, départ de Lauw et retour de Bretten.

Le 1er Juin 1950 départ de Guewenheim.

En 1953, retour de Lauw, précédemment rattachée à Masevaux.

En 1955, Sentheim compte 945 habitants et dessert 3540 âmes.

Lorsque la motorisation fut lancée, on modifia les tournées, on supprima les tournées locales, on rattacha les facteurs au bureau siège ou bureau d'attache. C'est ainsi que Bourbach-le-bas passa du statut d'Agence Postale Distribution (A.P.D.) à celui d'A.P., de même pour Lauw et pour l'Agence Postale type Alsace Lorraine (A.P.A.L.) de Soppe-le-bas, qui toutes les trois furent rattachées à Sentheim d'où partaient les facteurs chargés de les desservir.

Le mouvement inverse fut entamé le 28 mars 1961 à la fermeture de Soppe-le-bas, amplifié le 1er octobre 1974 quand Lauw rejoignit Masevaux et clos le 1er décembre 1975 quand, malgré les protestations de la municipalité, les délégations et autres manifestations, Bourbach rejoignit le giron postal de Masevaux.

Les motivations de ce mouvement étaient fort claires, il s'agissait de faire de Masevaux un bureau important, et nul doute que si la place n'avait manquée, le rêve utopique se serait réalisé puisque sans aucun doute Sentheim n'aurait conservé que sa distribution intra-muros, cette idée n'est d'ailleurs pas abandonnée, elle fait partie de ces serpents de mer qui surgissent de temps à autre.

Cette situation perdure encore aujourd'hui et chaque matin, une fourgonnette partie de Masevaux et conduite par Monsieur Fernand JENN le "nandi", traverse Sentheim pour aller desservir Bourbach, tandis que chaque soir, un autre véhicule se rend à l'A.P. pour en ramener les objets déposés dans la journée.

C'est également à cette période que l'A.P. de Guewenheim, un instant rattachée à Sentheim, fut transformée en Recette Distribution (R.D.) elle aussi rattachée comptablement à Masevaux.

.../...

Il faut savoir qu'une R.D., aujourd'hui Recette Rurale (R.R.), ne dispose pas de l'autonomie comptable et est rattachée à un bureau de plein exercice, dont elle n'est en fait, qu'un guichet annexe.

Guewenheim conservant un code postal particulier, 68116, alors que Lauw 68113 et Bourbach 68115 s'en voyaient dépossédés.

LE CLASSEMENT

Chaque opération est génératrice de points, le total de ces points servant, et, à attribuer le personnel et, à classer les bureaux entre eux.

Ce qui démontre que l'administration des Postes est très hiérarchisée, comme les faits précédents prouvent son autoritarisme.

Il existe aujourd'hui sept classes, gérées par des comptables, et une par des non-comptables, qui rendent leurs comptes à un bureau dit d'attache. Pendant une partie de l'époque qui nous intéresse, il existait deux classes situées au bas de l'échelle des comptables.

Nous relevons pour Sentheim :

- 1937 4e classe
- 1943 (?) 4e classe numéro 1201
- 1945 4e classe
- 1946 4e classe
- l'arrêté du 30 mars 1947 mis en exécution le 5 novembre rétrograde Sentheim de 4e en 5e classe
- 1949 5e classe numéro 68
- 1950 5e classe numéro 11
- 1951 5e classe
- 1953 4e classe
- en 1958, le décret 58/776 du 25 Août supprime les 6e classe Sentheim passe en 3e classe numéro 1844
- le décret du 2 juin 1964 supprime les 5e classe, ce qui n'entraîne aucune modification du classement de Sentheim.

A l'occasion du classement triennal de 1979 dont les résultats ne seront connus que le 1er juillet 1980, le bureau descend de 3e en 4e classe, ce qui entraîne le départ de Melle Dupuy.

Le 1er juillet 1985, le bureau retrouve la 3e classe, où il se maintient jusqu'en 1989 et probablement en 1990.

En 1945, le guichet est ouvert de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures pour les opérations postales, horaire porté à 19 heures pour le téléphone et le télégraphe chaque jour de la semaine y compris le samedi. Le dimanche et les jours fériés, le bureau est ouvert de 8 à 11 heures.

En 1957, l'ouverture est de 9 à 12 heures et de 15 à 18 heures tous les jours et de 8 à 11 heures les jours fériés, mais la poste reste fermée le dimanche.

.../...

Le 2 mai 1983, les horaires d'ouverture sont modifiés, si l'amplitude d'ouverture est toujours de 33 heures, et le matin sans modifications, l'ouverture de l'après-midi se fera de 14 à 17 heures au lieu de 15 à 18 heures. Ce qui permet à la totalité du courrier d'être expédié le jour même et n'a pu se faire qu'avec l'aval de la municipalité.

Le demande est effectuée le 11 avril et la réponse parvient le 14 : " Vous voudrez bien confirmer au maire la date de mise en application effective du changement de la plage horaire et apposer un avis à l'intention des usagers du bureau de poste et éventuellement dans tout autre lieu public. "

L'IMMEUBLE

C'est l'unique maison isolée de la rue, les autres étant jumelées.

Au rez-de-chaussée, les locaux de service qui abritaient également la partie téléphone, laquelle se trouve maintenant dans un bâtiment proche, et à l'étage, le logement dit de fonction, concédé pour obligation de service.

LES MARQUES POSTALES

A sa création, le bureau fut doté d'un cachet circulaire en fonction depuis 1830, ainsi que de la grille losangique, deuxième formule, mise en place le 1er janvier 1852, trois ans après la première qui n'a donc jamais été utilisée à Sentheim. Ce losange aux chiffres de quatre millimètres portait le numéro 6022 et ne fut utilisé que quelques mois, puisque la défaite de 1871 plaçant l'Alsace sous contrôle allemand, les cachets de l'administration impériale remplacèrent les cachets français.

Ce numéro, ce gros chiffre plus exactement, fut attribué à un bureau fraîchement ouvert à Bauvin dans le Nord. Ainsi les lettres frappées de ce timbre et l'ayant été à Sentheim, sont elles datées de 1869 (2 mois) et 1870 (6 à 7 mois) c'est-à-dire qu'elles sont assez rares, alors que Bauvin l'utilisa jusqu'en 1876, (soit 6 ans) et que donc, ces lettres sont plus courantes.

La période allemande 1940-1944 nous fait connaître les timbres de :

- AUE correspondant à Lauw
- NIEDERBURBACH pour Bourbach-le-Bas
- NIEDERSULZBACH pour Soppe-le-Bas
- SENTHEIM/a, et ce qui semble un faux SENTHEIM/c/ELSASS
ainsi que les griffes horizontales de ces bureaux.

La période 1945 à nos jours est illustrée de cachets hexagonaux pointillés :

- Lauw (collection du musée de Riquewihr, depuis 1986)
- Soppe-le-bas (collection du musée de Riquewihr depuis 1986)
ainsi que des timbres à date hexagonaux trait plein de :
- Lauw, Soppe-le-bas et Bourbach.

Le timbre à date rond de Sentheim a traversé cette période sans modification et a été utilisé jusque dans les années 60, il est caractéristique avec le jambage du "M" en arc de cercle intérieur.

.../...

Aujourd'hui, les timbres à date étant en plastique, ils s'usent rapidement et sont quasiment interchangeables sans offrir de caractéristiques particulières.

La machine à oblitérer délivre une marque classique à vagues, alors que depuis le 12 décembre 1989, l'ordinateur délivre des vignettes dites I.B.F.G.

Notons également la présence d'un timbre à date grand format utilisé sur les documents. Ce timbre à date, à molette permettant de changer rapidement l'heure, était primitivement utilisé dans le service télégraphique.

Cette partie mériterait une illustration de tous ces timbres à date et éventuellement des marques sur enveloppe, la compréhension n'en serait que meilleure, hélas le rendu serait déplorable et il ne subsiste pas d'empreintes facilement reproductibles.

Jean-Yves CHAUVEL

Le Tennis Club de Sentheim

Le Tennis Club de SENTHEIM entamera d'ici peu (novembre : démarrage de la nouvelle saison), sa neuvième année d'existence. Malheureusement, les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. L'engouement pour le tennis cette saison n'était plus le même que dans les années 1986 - 1987, saison de lancement du club.

En effet, le nombre des adhérents a chuté de 65 (en 1986 - 87 - 88 - 89), à 50 (en 1990 - 91 - 92 - 93), à 35 cette année. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir incité, à différentes manifestations, formations et perfectionnements, la population de SENTHEIM par une large diffusion de tracts d'informations.

Enfin, malgré la déprime au niveau "adhésions", l'année 1994 fut néanmoins remarquable et fructueuse à plusieurs niveaux. Le fait le plus marquant a été bien sûr, l'inauguration de notre Club-House le 26 juin 1994, en présence de Monsieur le Maire, Guy JORDY, du Conseiller Général, Jean-Luc REITZER, des conseillers municipaux, de quelques présidents de sociétés et des membres du Tennis Club.

Les membres du Comité et quelques adhérents du club ont parfaitement oeuvré à l'aménagement du Club-House pour que cette inauguration soit une réussite totale.

Ce même jour, les personnes présentes ont pu assister à la Finale Messieurs du Tournoi Adultes et à la remise des coupes.





Le deuxième point fort cette saison, est du domaine sportif.

Le T.C. SENTHEIM termine une nouvelle fois 1er de sa poule dans le championnat du Haut-Rhin et gagne la division supérieure la saison prochaine.

La fin d'une saison, pauvre en adhésions mais riche en événements, se pointe à l'horizon avec néanmoins, la satisfaction d'avoir rempli notre contrat.

Tous les objectifs fixés au départ ont été menés à terme.

Un tableau récapitulatif dressé ci-après vous donnera un aperçu des activités du TENNIS CLUB de SENTHEIM.

ACTIVITES SAISON 1993 / 1994

1) EQUIPE SENIORS - CHAMPIONNAT DU HAUT-RHIN

KILLHERR Pascal
 STANISIERE Nicolas
 BUBISUTTI Serge
 ILTIS J-Paul
 NIKLOWITZ Raymond

Trois nouveaux jeunes :
 BUHR Stéphane
 KILLHERR Jérôme
 LHOMME Stanislas
 qui ont bien rempli leur contrat
 2 victoires pour Jérôme
 et 1 pour Stéphane et Stanislas.

Résultat : 1er ==> Montée en 5ème Division.

2) ECOLE DE TENNIS

Cette école est réservée au moins de 14 ans.

Tous les samedis après-midi sur le plateau scolaire en mai et juin, sept jeunes du club ont ainsi été initiés par notre animateur, Nicolas STANISIERE.

3) TOURNOI "JEUNES" DE LA BASSE VALLEE

Entre MASEVAUX / BURNHAUPT-LE-HAUT / SOPPE-LE-HAUT / GUEWENHEIM
ET SENTHEIM.

Treize participants pour SENTHEIM.

A Savoir :

CADETS : FINALE 100 % SENTHEIM - Jérôme KILLHERR bat Vincent MOLLET

BENJAMINES : Nathalie GAAG (Roderen) est battue en FINALE pour sa première année de tennis.

JUNIORS : Chez les garçons : Stéphane BUHR remporte la FINALE

Chez les filles : Christelle SESTER est battue en FINALE.

4) ACTIVITES ETE

Sous le patronage de JEUNESSE ET SPORTS pour les scolaires.

Inscription de huit jeunes de 9 à 13 ans .

Tous les jours 2 heures, du 18 au 22 juillet 1994.

5) CHALLENGE TRIANGULAIRE

GUEWENHEIM / SOPPE-LE-HAUT / SENTHEIM

4ème année consécutive

2 premières années : gagné par SENTHEIM

3ème année : gagné par GUEWENHEIM

1993/1994 : participation de 28 joueuses et joueurs par club.

1er : GUEWENHEIM 2ème : SENTHEIM 3ème : SOPPE-LE-HAUT.

6) TOURNOI INTERNE

Il s'est déroulé courant juin avec FINALES et Remise des coupes lors de l'inauguration du Club-House.

RESULTATS :

JEUNES (- 18 ans) : Jérôme KILLHERR bat Julien BONNE

DOUBLE MIXTE : Pascal et Josiane KILLHERR battent Doris et Vincent MOLLET.

ADULTES (individ.) : Pascal KILLHERR bat son fils Jérôme.

Les Roses d'Automne



"Rien de plus simple que de vieillir jeune. Il suffit de travailler dans la joie, tout en donnant le plus possible de son coeur." (H. Bordeaux)

Le 2 juillet 1994, les "ROSES D'AUTOMNE" fêtaient leur 20ème anniversaire. Plus de quatre-vingt personnes s'étaient réunis ce jour-là dans la salle de l'AMOS.

Cette rencontre nous a donné l'occasion de retracer brièvement l'historique de notre club.

Tout a débuté comme dans un conte de fées. Nous fêtons Noël avec les personnes âgées, lorsqu'un des invités lança : "Pourquoi ne faites-vous pas de temps à autre, comme aujourd'hui, des rencontres pour les retraités ?..."

Cette réflexion fut à l'origine de notre initiative.

Nous avons pris contact avec Madame KRIEG, restauratrice, qui nous proposa une salle de son établissement pour une première rencontre.

Hélas ! seules quelques personnes répondirent à notre invitation et nous avons compris que nul n'est prophète en son pays.

Sans nous décourager, nous nous sommes souvenus que SENTHEIM avait longtemps été un centre d'attraction grâce à l'implantation des usines BIAN et nous avons envoyé des invitations à SOPPE, MORTZWILLER, GUEWENHEIM et BOURBACH. C'était la bonne solution ! Le pari était gagné et tout a commencé par des rencontres, des échanges de souvenirs, des sorties et excursions en commun.

Le groupe constitué fut baptisé à l'unanimité : " ROSES D'AUTOMNE " et Madame SPRINGINSFELD et Monsieur CLAUDEPIERRE de Mortzwiller furent élus respectivement marraine et parrain du club.

Au décès de Madame KRIEG, il fallut trouver un nouveau local pour nos réunions.

A notre demande, la Municipalité mit à notre disposition le logement inoccupé de la maison communale.

Les locaux furent entièrement rénovés par nos soins et à nos frais grâce au dévouement de Messieurs Kléber VERBESSELT et Gilbert VINTER.

Agréablement aménagées, ces pièces rendent également service aux autres sociétés, tels le SKAT, le Cercle d'Échecs, la Chorale et à la Municipalité à certaines occasions.

N'ayant jamais touché de subventions, ce sont les articles confectionnés et proposés à la vente en automne par les membres de la section Bricolage (quinze personnes qui se réunissent chaque lundi) qui constituent les seuls revenus de notre association.

Pour structurer nos activités, être informés sur nos possibilités de formation : (animation de groupe, art floral, stage photos, diverses animations) il a fallu s'affilier à un organisme et créer une association. Nous avons opté pour les AINES RURAUX, une fédération établie sur le plan national, comptant plus d'un million d'adhérents ; un club sur trois, porte le logo des AINES RURAUX.

.../...

En 1981, la section GYMNASTIQUE ou "les mouvements pour retraités" vit le jour sous la tutelle de la Fédération d'entraînement physique dans le monde moderne, F.F.E.P.M.M.
Une vingtaine de personnes en font partie et continuent à se maintenir en forme.

Aujourd'hui, à côté des rencontres hebdomadaires, nous organisons souvent des sorties d'une journée et chaque année, nous passons une semaine de vacances dans un des centres des AINES RURAUX.

En dix ans, nous avons sillonné toute la France et séjourné en Normandie, Bretagne, Poitou, Ardèche, Provence, Savoie, Pyrénées, Auvergne et Charente Maritime, à des prix très abordables. Pour 1995, c'est le Cantal qui est au programme.

Signalons également que les membres du Club bénéficient de l'ECOCARTE qui offre des avantages appréciés auprès des commerçants de MASEVAUX, à la boucherie BINDLER et chez le traiteur FELLMANN de SENTHEIM.

Notre petit journal, "LE MESSAGER" distribué en Janvier relate nos activités et les événements de l'année.

A présent, les pionniers de la première heure souhaitent passer le relais et nous invitons cordialement tous les retraités, personnes seules ou autres à venir rejoindre notre groupe.

H.K.

Des Vacances pour les Retraités



L'APA (Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées) propose toute l'année des séjours dans ses trois centres de vacances réservés et adaptés aux retraités, tous situés dans des régions où la nature est toujours belle et les centres d'intérêts multiples.

NIEDERBRONN LES BAINS

En bordure des Vosges du Nord : l'établissement, situé au coeur de la station thermale, vous accueille dans ses chambres confortables et vous propose une restauration soignée, des animations variées, le tout dans une ambiance très conviviale.

Pour les personnes qui le souhaitent, le centre de vacances organise des séjours destinés aux curistes et durant la mauvaise saison, des séjours prolongés allant de plusieurs semaines à plusieurs mois.

ORBEY "LE BEAU SITE"

Situé dans une des plus belles vallées des Hautes Vosges, offre des vacances à la carte, permettant de trouver son plaisir : possibilité de nombreuses randonnées pédestres, d'excursions (Kaysersberg, les Lacs, Ecomusée...), de multiples activités, les soirées dansantes, théâtre, mais aussi bien sûr des chambres modernes et une bonne table.

MOUTERHOUSE

Au milieu de la nature et du magnifique Parc Naturel des Vosges du Nord, l'équipe vous propose des vacances dynamiques axées sur le thème "prévention et remise en forme" qui vous permettront, avec l'aide d'un kinésithérapeute au travers des nombreuses activités proposées (natation, mouvement dans l'eau, gymnastique douce, bain Kneipp...), de retrouver un nouveau tonus. Le reste du temps vous profiterez du parc de l'établissement, vous découvrirez les trésors touristiques de la région et participerez aux différentes animations qui vous seront proposées.

Le transport vers les centres de vacances est assuré en car au départ de Mulhouse et Colmar.

La C.R.A.V. (Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse) participe financièrement aux frais de séjours de vacances pour ses ressortissants.

Renseignements et inscriptions : APA, 19 rue des Artisans
68000 COLMAR
Tél. : 89.23.47.11

Fonctionnement du Service de Garde des Pharmacies dans l'arrondissement de Thann



A ce jour, 16 officines collaborent activement au service de garde des pharmacies.

Afin d'éviter aux malades des déplacements trop importants, les quatre officines de la vallée de MASEVAUX (Masevaux, Sentheim et Burnhaupt-le-Haut) sont systématiquement couplées deux par deux avec les quatre officines de la Haute Vallée de THANN (Oderen, Wesserling, St-Amarin et Moosch). Couplées signifie qu'elles prennent la permanence en même temps.

Les huit autres pharmacies assurent seules leur tour de permanence.

De ce fait, chaque pharmacien se trouve être de garde tous les 12 jours, soit environ un mois par an. Cette fréquence est encore plus importante durant la période des congés d'été.

POUR LE SAMEDI APRES-MIDI :

Dans chaque secteur : MASEVAUX, THANN, CERNAY OU HAUTE-VALLEE DE LA THUR, une voir deux officines sont toujours ouvertes le samedi après-midi (ou le jeudi après-midi) jusqu'à 18 heures, ce qui permet aux malades de s'approvisionner au plus proche de son domicile. Le nom de ces officines est publié très régulièrement dans le carnet du jour, en page locale de la presse quotidienne (L'ALSACE et les DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE).

A partir de 18 heures, c'est l'officine qui assure la garde de nuit qui prend la relève.

POUR LA NUIT :

Le NOM ET L'ADRESSE DE CETTE OFFICINE SONT AFFICHES A LA PORTE DE CHAQUE PHARMACIE et sont de même publiés journallement par "L'ALSACE" et les "DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE" en page régionale.

EN CAS D'EXTREME URGENCE :

Les pharmaciens se sont engagés vis à vis du Corps Médical, - même s'ils ne sont pas de permanence et sur simple appel téléphonique du médecin - à dépanner tout malade ayant un besoin immédiat de médicaments et dépourvu de moyen de locomotion.

A cette fin, la liste des numéros de téléphone privés des pharmaciens a été diffusée confidentiellement auprès des médecins et sera réactualisée régulièrement.

Le Sacerdoce du Choriste...

Jeudi.

La journée fut difficile. Peut-être plus qu'à l'habitude.

La paix de la campagne tempère les tensions de la journée.

Et après tout ferait-il bon rester devant la télévision regarder " Envoyé Spécial ".

Mais non ... Répétition. Afin que le dimanche qui suit même "ordinaire" soit aussi une fête, de préparer le carême, la Semaine Sainte, et pourquoi le programme d'un concert qui s'annoncent.

Samedi après-midi.

Le temps est beau mais variable, il invite à l'escapade vers les hauteurs contempler les Alpes. Et pourtant, il faut renoncer, car la Chorale anime la célébration d'un mariage. Et sitôt l'apéritif entamé, va-t-elle chanter la Messe du Samedi soir.

Mardi soir ...

Le feu ronronne dans la cheminée et célèbre la quiétude du chez soi... Mais c'est l'heure de quitter la veillée en famille pour la réunion de l'équipe liturgique du secteur. Mise au point des chants, des lectures. Et l'agenda choral ne désemplit pas... Réunion comité Mercredi, Répétition Jeudi, Office le Dimanche.

Que dire. Passées la Semaine Sainte, Pâques, s'annoncent l'Ascension, Pentecôte.

Le répit est de courte durée. Car le mois de Juin est proche, il faut sacrifier à des répétitions supplémentaires à Masevaux, Burnhaupt, Niederbruck pour peaufiner la Fête des Chorales ou le concert avec le Choeur de la Doller.

Les vacances d'été.

D'aucuns restent fidèles à leur mission pour soutenir la prière.

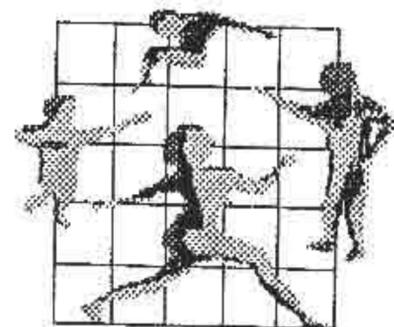
Septembre. Rentrée.

Le rythme est pris dès les premières notes, l'enthousiasme est à l'harmonie des couleurs de l'automne. Car il faut manier crayons et pinceaux, ébaucher les décors du Santa Show, dont chacun aura étudié le livret en juillet et août. Les feuilles du calendrier sont émargées de multiples heures de répétitions qui viennent en supplément de l'ordinaire auquel pourtant la chorale ne renonce pas. Et lorsque les feux de la rampe s'éteignent, les acteurs songent déjà à d'autres engagements : Fête des personnes âgées, concert pour une oeuvre de bienfaisance, Fête de la communauté de St Jean de Dieu.

Et ce dans un élan permanent qui fait converger, chaque semaine vers la salle communale de tous les quartiers de Sentheim, voire de Mulhouse, Rixheim, Illzach, les pèlerins dont la seule ambition est de servir la communauté.

R. H.

Notre Caisse Primaire se rapproche de vous



Depuis plusieurs années, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie assure une permanence

TOUS LES JEUDIS
de 15h15 à 16h.
dans les locaux de notre Mairie

Madame ZIMMERMANN Bernadette se tient à la disposition de tous les Assurés Sociaux pour :

- * les aider à compléter leurs feuilles de soins ou tout autre document nécessaire à l'exploitation de leur dossier de Sécurité Sociale
- * créer ou mettre à jour leur dossier ainsi que leur carte d'assuré social
- * délivrer ou faire délivrer les formulaires nécessaires en cas de départ à l'Etranger
- * les informer, les conseiller et trouver une solution à tout problème relatif à l'Assurance Maladie, Maternité, Accident du Travail, Invalidité, Décès
- * réceptionner les feuilles de soins en vue de leur règlement.

La C.P.A.M. cherche, de cette façon, à se rapprocher de ses usagers et à leur simplifier toute démarche.

N'HESITEZ PAS A RENDRE VISITE A SON AGENT, LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RESERVE !

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Tous les mardis de 8 H 30 Mn à 10 H 30 Mn à la Mairie de Guewenheim

En cas d'urgence : vous pouvez appeler à Thann, au 89 37 17 86.

Infos Pratiques

Pour toute demande de :	S'adresser à :	Pièces à fournir :
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	enveloppe timbrée indication date de naissance
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	enveloppe timbrée indication date mariage
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès	enveloppe timbrée indication date décès
Fiche d'état civil individuelle ou familiale	Mairie	Livret de famille ou extrait naissance Production de la C.I.
Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nat. française	Mairie ou commissariat de police	Carte d'identité du mineur.
Copie conforme	Mairie	Original + Copie
Certificat de vaccination	Mairie	Certificat de vaccination (original) ou carnet de santé
Carte Nationale d'Identité	Mairie ou Commissariat Police Renouvellement :	2 photos identité récentes 1 timbre fiscal à 150,- Francs Carte d'identité périmée
	Première :	2 photos identité récentes 1 timbre fiscal à 150,- Francs 1 extrait d'acte de naissance
Passeport	Mairie ou commissariat de police Renouvellement :	2 photos identité récentes Timbre fiscal 350,- Francs Passeport périmé
	Premier :	2 photos identité récentes Timbre fiscal à 350,- Francs Carte d'identité Fiche individuelle d'Etat Civil

Infos Pratiques

M A I R I E

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

LUNDI

9 H A 11 HEURES
et
17 H A 19 HEURES

MARDI MERCREDI ET VENDREDI

9 H A 11 HEURES

JEUDI

9 H A 11 HEURES
et
15 H A 17 HEURES

ET SUR RENDEZ-VOUS

PERMANENCES MAIRIE

Monsieur JORDY / Maire
Mardi et Jeudi 18 H 30 à 19 Heures

Monsieur MATTAUER / Adjoint
Lundi au Vendredi 8 H à 9 Heures

Monsieur EHRET / Adjoint
Mercredi 17 H à 18 Heures

Monsieur PETON / Adjoint
Lundi au Vendredi 8 H à 9 Heures

ET SUR RENDEZ-VOUS

tél : 89 82 52 03

*Dépôt légal : 4^e trimestre 1994
Directeur de publication : Mairie de Senheim
Tirage : 500 exemplaires
Imprimerie Saille S.A. - 88160 Le Thillot*



La Municipalité
vous souhaite un joyeux Noël
et vous présente ses Meilleurs Vœux
pour 1995